

Objet : Compte rendu du comité de pilotage Sifac du 2 mars 2012

Présents : C. Bagnol (Montpellier 1), I. Dhé (Grenoble 1), P. Diaz (Nantes), JM Duclos (UPMC), X. Fauveau (INPG), P. Negrier (Jean Monnet), F. Paquis (Paris Descartes), D. Verhaeghe (AMU), C. Ronceray (Amue), H. Ponchaut (Amue), S. Bourguine (Amue), T. Duport Naem (Amue), C. Riché (Amue)

Destinataires : Membres du comité de pilotage Sifac

📄 Versions du document

Version	Nom du Document	Date	Commentaire
1.0	Sifac_Compte- rendu_Comite_de_pilotage_2mars2 012.doc	06/03/ 12	Version transmise aux participants pour validation
1.1	Sifac_Compte- rendu_Comite_de_pilotage_2mars2 012.doc	20/03/ 12	Version validée

1. SifacWeb (SW) :

- **Recette** prévue les 7 et 8 mars d'une version fonctionnellement validée et graphiquement / ergonomiquement non encore finalisée. Sera présentée lors de cette recette la version en cours de développement, plus en phase avec l'attente du public visé, pour montrer que l'effort se poursuit sur les axes ergonomie et présentation.
- La **généralisation** (commandes, service fait, reporting budgétaire, suivi de certaines exécutions) est prévue **avant l'été 2012**.
- Pour rappel, SW est une surcouche qui permet d'initier des commandes par des utilisateurs non gestionnaires, qui sont alors intégrées dans le SI et consultables.
- Règles d'**habilitations** : on peut s'appuyer sur les actuelles (SW pour les gestionnaires), ou mettre un 2^e niveau qui permet un workflow (1^{ere} saisie par le demandeur et complément par un gestionnaire).
- Les membres du Comité attendent de cette évolution des gains importants de productivité car elle évite la double saisie ou les erreurs de saisie).
- Un effort de **communication** est fait pour présenter cette nouveauté (Lettres Sifac, présentation en Club U), ainsi que de la documentation notamment sur l'aspect autorisation via les manuels utilisateurs.
- Il est à noter qu'il sera possible de consulter les marchés au travers de SW, et de saisir des commandes avec/sans n° de marché, complétée par PSP. Il sera également possible d'intégrer des pièces jointes pour échanger entre les différents acteurs du flux.



2. Geslab :

- L'Amue travaille sur les 3 lots en parallèle, avec une **livraison prévue pour la fin d'année 2012**.
- Claude Ronceray précise que ce projet ne concernerait pas que l'Amue et le CNRS, mais incluerait l'INSERM et l'IRD. GesLab a vocation à être l'outil d'échange avec les organismes.
- Il est absolument nécessaire qu'il y ait **synchronisation** pour l'ensemble des acteurs et des flux : les actions ne seront lancées que sur le périmètre complet, on ne rendra pas opérationnel un transfert dans un sens sans que l'autre sens ne le soit.
- Le lot 1 consiste à envoyer depuis Sifac vers GesLab les crédits ouverts ainsi que la consommation qui en est faite sur la part allouée par les universités aux UMR.
- Précisions données sur le lot 2 : Avec SW, tous les acteurs pourront impacter Sifac, via Sifac (Etablissements), SW (Etablissements + EPST), Geslab (EPST).
- Lot 3 : il s'agit d'avoir une réciprocité dans la vue globale du budget géré par les UMR, via l'intégration dans Sifac du financement des tutelles EPST au travers de charges supplétives (comptabilité analytique). Ce lot permet donc depuis Sifac une vision financière agrégée des laboratoires.
- Calendrier : conception affinée fin mars sur les 3 lots, livraison fin 2012 (pilotes fin 2012 pour généralisations 2013). Claude Ronceray lance d'ailleurs un **appel à candidature pour être établissements pilotes**.
- Claude Ronceray indique qu'un tour de table est prévu fin mars avec les organismes pour discuter visibilité et coûts et prendre une décision politique sur Geslab : en cas de non réconciliation des points de vue, Geslab ne peut être présenté comme un projet partenarial (Inserm co-décideur)
- Des **ateliers** Amue vont être mis en place sur le sujet de l'intégration dans Sifac de données recherche, via les moyens actuels notamment la **comptabilité analytique**.
- Le point sur les restitutions n'a pas abouti pour le moment.

3. Dématérialisation des factures fournisseurs :

- Le Comité approuve la **commande groupée** et la centralisation des commandes de **licences** par l'Amue, notamment en raison d'un gain économique (estimé à ce jour à 30 %) par rapport à l'achat de licences par chaque Etablissement preneur de la solution.
- L'Amue va donc solliciter les différentes associations pour **relayer le message** et obtenir un engagement de la part des Etablissements désirant démarrer de façon à avoir une garantie financière pour avancer l'achat de ces licences.
- La stratégie de déploiement n'est pas encore arrêtée (1 vague, 2 vagues / an ?)
- La RAM sera fixée de manière prudente, certainement plus élevée que nécessaire. Un financement rétroactif sera possible si la RAM diminue en cours de projet du fait d'un grand nombre d'Etablissements acquérant la solution.
- L'Amue précise qu'un accompagnement au déploiement sera fait, comme pour Sifac : formation, kit de déploiement permettant aux Etablissements d'être autonomes dans leur installation ou de faire appel aux intégrateurs pour compléments.
- Une attention doit être portée à l'**aspect organisation**. Le déploiement de cette solution ne peut se faire sans changement d'organisation. L'Amue rappelle à ce titre qu'un accord-cadre existe (audits) et qu'il serait éventuellement possible de faire un autre accord-cadre sur ce sujet spécifiquement.
- A noter que le démarrage n'est pas contraint par la date de début d'exercice.
- La remise des offres de l'appel d'offres en cours est fixée au 12/03.



4. Contrôle hiérarchisé de la dépense (CHD)

- Le Comité approuve le lancement de cette évolution dont la livraison est prévue pour début septembre.

5. Service Fait Valorisé, flux Immobilisations

- Les Etablissements présents ayant démarré avant 2011 précisent qu'ils sont en Service Fait Valorisé pour le flux Immobilisations contrairement à ce qui est indiqué dans le support. L'Amue confirme que ces Etablissements sont bien en Service Fait non Valorisé mais que la valorisation intervenant lors de la réception de la facture, l'impact est identique à un service fait valorisé.
- Une attention doit être portée sur le fait que l'ajustement du Service Fait par rapport au montant de la facture n'est pas possible en décembre quand l'inventaire et la génération des amortissements sont terminés.
- L'Amue doit mettre en place un **atelier** sur ce sujet.
- L'Amue doit également contacter les 7 Etablissements en flux de dépenses en fonctionnement non valorisé pour les sensibiliser au flux valorisé.

6. Levée du contrôle mono-UB

- Parmi les solutions proposées, l'Amue attire l'attention sur celles qui posent un **risque** du fait de **reprise** des données.
- L'Amue se propose de constituer un groupe de travail sur les pratiques métiers (utilisation de la comptabilité analytique ou non) pour s'assurer que la réponse correspond bien au besoin, sans impact risqué.
- Le Comité donne son **accord** pour la solution n'impactant que la **facture**, et indique que le besoin est moins évident au niveau de la commande.

7. Pluri annualité

- Les évolutions annoncées au niveau réglementaire (Budget de caisse en 2015, AE/CP en 2017) sont des sujets préférables à associer dans leur mise en œuvre.
- L'Amue propose d'attendre la stabilisation des annonces et la sortie du décret, visant une mise en place en 2016 en Etablissement (impacts dans Sifac, conduite du changement, formations métier ...).
- Ces évolutions seront un axe majeur du prochain marché de TMA Sifac qui démarrera en 2014.
- Les EPSCP sont revenus dans le champ du décret, mais il semblerait que certaines dérogations seraient maintenues (exemple : le report)
- Claude Ronceray indique que des éléments de chiffrage sont remontés au Ministère, l'Amue essaie de faire en sorte que le financement ne soit pas supporté par les Etablissements seuls, et souhaite un alignement de réglementation entre EPSCP et EPST. L'Amue peut proposer des améliorations via Sifac en attendant (ex : classe 8, objets pluriannuels existants dans Sifac)
- Ce sujet sera abordé au Club U lors d'un atelier dédié.



8. Evolutions livrées

- Stockage des documents sur Content Server : utilisé notamment pour SifacWeb et la dématérialisation des factures.
- Changement de structure (centre suivant) : des problèmes ont été identifiés par Saint-Etienne, et donneront lieu à une analyse de la part de l'Amue.

9. Plan produit

- **Etats simplifiés** : le 3^e état est mis en pause le temps de voir que les 2 premiers correspondent bien aux besoins, ainsi que la généralisation de SW : le Comité ne fait pas d'objection à cette modification.
- **Nomenclatures RCE** : le Ministère serait en mesure de livrer les éléments nécessaires en avril. Une mise en œuvre en 2012 (pour la présentation du budget 2013) serait alors possible.
- **Sifac en SaaS** : ce dossier est mis en attente pour le moment. Des besoins forts de mutualisation de Sifac (métier, technique, structure), pour des logiques économiques ou pré-fusionnelles, poussent à l'analyse en cours d'améliorations possibles et la possibilité de lancer d'autres vagues de déploiement en mode partagé/mutualisé.
- **Ajout** des dossiers CHD et convergence SF valorisé / non valorisé.

10. Dossiers à instruire

- **Interface Sifac / Focus** : transfert des factures de formation continue vers Sifac pour éviter une double saisie. L'Amue veille à faire en sorte que cette interface soit générique pour le flux de la recette.
- **Compte FI** : facilitation de l'utilisation de l'outil pour optimiser la production du compte financier.

11. Accompagnement / Support Sifac

- **Objectif** : diminuer le volume de support => diminuer le coût global et reventiler les ressources vers accompagnement autre ou évolutions produits
- Accompagnement individuel : L'Amue va se doter d'outils d'analyse quantitatifs / qualitatifs.
- Diagnostiquer le Centre de Compétences des Etablissements.
- Tenir compte des Etablissements qui sont également Centre de Compétences mutualisés entre Etablissements proches géographiquement.
- Au sujet des formations, l'Amue rappelle l'intérêt de mutualiser les formations métier de la part d'Etablissements. Il vaut mieux faire des formations inter-établissements que des formations au sein d'un Etablissement. Cela favorise des échanges, des enrichissements.
- L'Amue va porter ses efforts sur les séminaires bonnes pratiques afin de favoriser les échanges.



12. Prochain Club U

- Proposition de faire intervenir l'IRD en plénière pour présenter SAP en mode non mutualisé.
- Trouver l'équilibre entre le nombre d'ateliers et le temps donné aux restitutions.

13. Prochain COPIL

Le prochain Comité de Pilotage aura lieu lors du Club U, le mardi 22 mai après-midi.